



# CAHIER DES CHARGES BEE FRIENDLY

## Synthèse

Notre cahier des charges est le résultat d'un long travail de recherche & développement auquel ont collaboré des agriculteurs, des apiculteurs, des experts des différentes thématiques pertinentes, etc. C'est pourquoi nous soumettons sa diffusion aux partenaires intéressés à la signature d'un contrat de confidentialité.

Ce document de synthèse permet aux structures candidates d'appréhender les objectifs du cahier des charges, sa structure et les principales exigences auxquelles elles doivent se conformer pour obtenir la labellisation BEE FRIENDLY.

### Objectifs du cahier des charges BEE FRIENDLY

Les objectifs du cahier des charges BEE FRIENDLY sont de :

- qualifier les pratiques agricoles respectueuses des pollinisateurs et de leurs écosystèmes
- définir de manière précise et formelle les pratiques agricoles vis-à-vis de leur impact sur les pollinisateurs
- inciter les agriculteurs à s'engager dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques
- permettre un contrôle par un organisme extérieur indépendant pour garantir le sérieux de la démarche

### Structure du cahier des charges BEE FRIENDLY

Le cahier des charges BEE FRIENDLY comprend **27 critères** répartis en **6 thématiques**:

- Traçabilité,
- OGM,
- Utilisation de produits phytosanitaires,
- Préservation de la biodiversité,
- Récolte,
- Partenariats.

Pour des secteurs spécifiques, il est possible que d'autres thématiques viennent s'ajouter : « Alimentation animale » pour les secteurs comme l'élevage par exemple.

Le cahier des charges BEE FRIENDLY est structuré en 4 niveaux :

- un niveau éliminatoire qui constitue, pour chacun des critères, le seuil minimal à respecter pour être conforme.  
Si une structure ne dépasse pas le niveau éliminatoire, ne serait-ce que pour un seul des critères du cahier des charges BEE FRIENDLY, elle ne pourra pas être considérée comme conforme.
- 3 niveaux de progrès qui accompagnent la structure dans une démarche d'amélioration continue

**extrait**

6 thèmes techniques				
1 - TRACABILITE				
CRITERES	ELIMINATOIRE	1	2	3
<b>CONNAITRE</b> 1.1: Archive cultural itineraries history 1.2: Knowledge of the soils condition	*Impossibility to present last month's cultural itinerary *Treatment products	*Archives for 5 years	*Archive cultural itineraries for 8 years	2+ *Use lot numbers on final products that allows to go back to the cultural itinerary *Existence of a less-than-ten-years-old pesticides residues soil analysis for producing Bee Friendly certified
<b>ASSURER DES ROTATIONS DE CULTURES BENEFIQUES</b> 1.3: Bee protection period for parcel historically treated with blacklisted pesticides	*Identification of crops on parcels treated with blacklisted pesticides less than 3 years ago (if archive available)	*Plantation of pollinator-attractive species during inter-culture (archive available on last three years and no parcel received blacklisted treatments)	*Plantation of pollinator-attractive species during inter-culture (archive available on last three years and no parcel received blacklisted treatments)	*Plantation of pollinator-attractive species during inter-culture (archive available on last three years and no parcel received blacklisted treatments)
<b>FORMER ET INFORMER</b> 1.4: Allow local beekeepers associations to access treatment archives 1.5: Train the technical manager to archive management and pesticides persistence risks in crop rotations	*Access refusal to archives	*Implication of local beekeepers associations into crop rotation decisions	*Implication of local beekeepers associations into crop rotation decisions	2+ *Implication of local beekeepers associations into crop rotation decisions

Liste éliminatoire  
3 ACTIONS  
Connaître  
Contrôler/Reduire  
Informer  
3 niveaux de progrès

Le cahier des charges BEE FRIENDLY est spécifiquement adapté aux contraintes des secteurs d'activité auxquels il s'adresse via l'adaptation du « cahier des charges socle » aux caractéristiques des différents secteurs d'activité en collaboration avec des groupes de travail ad hoc intégrant des professionnels des secteurs et filières concernés.



## Principales exigences du cahier des charges BEE FRIENDLY

Pour chacune des thématiques du cahier des charges BEE FRIENDLY, il existe une série d'exigences organisées en 4 niveaux de progrès.

Voici quelques exemples des principales exigences que vous pourrez retrouver dans le cahier des charges BEE FRIENDLY :

- Traçabilité
  - Conserver les itinéraires culturaux précis des parcelles BEE FRIENDLY
  - Mettre en place un délai de carence sur les parcelles ayant reçu des traitements phytosanitaires interdits dans les années précédentes
  
- OGM
  - Interdiction totale d'utilisation, directe ou indirecte, d'OGM
  
- Utilisation de produits phytosanitaires
  - Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires de la liste noire.  
*La liste noire est une liste de matières actives interdites, établie en collaboration avec un chercheur de l'INRA spécialiste de la question de l'impact des pesticides sur les abeilles et les insectes pollinisateurs.*
  - Interdiction de réaliser des traitements pendant la floraison (sauf produits portant la « mention abeille »)
  - Mettre en place des mesures de protection des pollinisateurs (traitements la nuit, prévenir les apiculteurs avant traitement, etc.)
  - Mettre en place de méthodes alternatives comme la lutte intégrée
  
- Préservation de la biodiversité
  - Préserver les zones refuges de biodiversité et consacrer une partie de ses surfaces à des dispositifs supports de biodiversité
  - Favoriser la continuité de ressources pour les pollinisateurs
  - Dans le cadre de contrats de pollinisation, éviter les distances de transhumance de ruches trop importantes
  
- Récolte
  - Limiter l'impact de la récolte sur les pollinisateurs en réalisant les opérations de récolte en dehors de la présence de pollinisateurs ou en limitant leur mortalité lors de ces opérations
  - Éviter les ruptures brutales de continuité dans la disponibilité de la ressource alimentaire pour les pollinisateurs
  
- Partenariats
  - Mettre en place des partenariats locaux avec les apiculteurs
  - Mettre à disposition des parcelles pour des ruches
  - Participer à des projets de recherche/sensibilisation sur les pollinisateurs
  - Informer les associations locales d'apiculteurs des opérations pouvant avoir un impact, négatif ou positif, sur les pollinisateurs



### **Procédure de contrôle du cahier des charges BEE FRIENDLY**

Le cahier des charges BEE FRIENDLY est contrôlé par un organisme certificateur indépendant via des audits annuels des exploitations agricoles et des structures candidates.

Une fois l'audit réalisé, le rapport d'audit est examiné par le Comité de Contrôle, organe de gouvernance de l'Association BEE FRIENDLY.

Ce Comité est composé de membres de l'Association, d'apiculteurs, d'agriculteurs, de représentants de la société civile et d'experts.

C'est lui qui accorde ou non la conformité des productions avec le cahier des charges BEE FRIENDLY, en fonction des résultats de l'audit, et qui autorise la structure à utiliser le logo BEE FRIENDLY sur ses produits et tout autre signe d'identification respectant la charte graphique d'utilisation de BEE FRIENDLY.